Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215600784-20251218-DEL_2025_136-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 18 Décembre à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :
Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, M. Thierry GAETAN, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Alain DESGRE à Patrice JACQUEMINOT
Hugues DEVAUX-MARKOV à Christian GUEGUEN
Franck DUVAL à Gwenaël COURTET
Anne-Marie GARANGE à Marylise FOIDART
Patrick GUILBAUDEAU à Joël DANIEL
Jean-Jacques MARTEIL à Jacques GREVES
Annaïg MESTRIC à Arlette BUZARE
Lucien MONNERIE à Bernard BASTIER
Estelle MORIO à Jean-François SALVAR

Secrétaire : Marylise FOIDART

Absent(s) : Annette FREOUX

Date de la convocation	11 Décembre 2025
Date de l'affichage	12 Décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	23
Nombre de votants	32

2025_136 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 4 Décembre 2025
Rapporteur : J. Daniel

Le procès-verbal du Conseil municipal du 4 Décembre 2025 est adopté **à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,
Guidel, le 19 Décembre 2025
Le Maire,
Joël DANIEL

MAIRIE DE GUIDEL * MORBIHAN *

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.